



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



ALI, MAZIZ

Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes (LAAS)

Section 30 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B1

Cher·e·s collègues,

En tant que chercheur engagé dans les dynamiques collectives de la recherche publique, je me présente comme candidat SNCS-FSU à l'élection du Comité national de la recherche scientifique, dans la section 30- Pharmacologie-ingénierie et technologies pour la santé-imagerie biomédicale.

Après un doctorat en ingénierie des biomatériaux et une expérience postdoctorale en Suède, j'ai rejoint le CNRS en 2018 pour poursuivre mes travaux dans un cadre interdisciplinaire stimulant. Ces derniers portent sur le développement d'interfaces neurales novatrices pour la détection et la modulation précise des signaux neuronaux. Mon travail explore également les mécanismes électrochimiques sous-jacents à l'activité cérébrale pathologique. Mon parcours interdisciplinaire à l'interface entre les sciences de l'ingénierie, la biologie et la santé, m'a convaincu de la richesse du service public de la recherche et de l'importance d'un collectif fort pour garantir la liberté académique, l'indépendance scientifique et des conditions de travail dignes pour toutes et tous. Mon engagement dans les instances d'évaluation, dans les projets collaboratifs nationaux et internationaux, ainsi que dans la formation des jeunes chercheuses et chercheurs, m'amène aujourd'hui à souhaiter contribuer activement au fonctionnement du Comité national.

Je défends une vision de la recherche fondée sur la collégialité, la transparence, l'équité, et un fort attachement aux missions de service public. À ce titre, je m'engage pour :

- **UN RÔLE RENFORCÉ DU COMITÉ NATIONAL** : renforcer le rôle du Comité national dans la politique scientifique du CNRS, en revendiquant que l'évaluation des unités de recherche lui soit entièrement confiée. Le regard des pairs doit rester central dans les choix scientifiques, garant de la pluralité des approches et de l'excellence sur le long terme.
- **DES DOTATIONS AUX LABORATOIRES** : revendiquer un financement par dotations annuelles stables et pérennes des laboratoires, assurant la liberté de recherche, l'amélioration des conditions de travail, la conduite de projets ambitieux, et limitant la dépendance aux appels à projets chronophages et sélectifs.
- **DES RÉMUNÉRATIONS ET DES CARRIÈRES DIGNES** : exiger des grilles de rémunération et des parcours de carrière pour tous les personnels de la recherche publique comparables à ceux des autres corps de la fonction publique d'État, dès 2027. La reconnaissance de notre travail passe aussi par une revalorisation salariale cohérente et durable.
- **L'ÉGALITÉ FEMMES – HOMMES** : lutter activement contre les inégalités de genre dans la recherche, qu'il s'agisse des écarts de rémunération, de progression de carrière ou de représentations dans les instances. Il est temps d'agir concrètement avec des mesures ciblées, visibles et évaluables.
- **L'EMPLOI SCIENTIFIQUE** : porter un plan ambitieux de création d'emplois statutaires pour les chercheur·euse·s, ingénieur·e·s et technicien·ne·s, avec des recrutements au plus près de la fin de thèse, une résorption réelle de la précarité et une meilleure anticipation des départs à la retraite pour assurer la continuité et la dynamique des équipes.
- **LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE** : encourager les pratiques de recherche plus sobres et responsables, soutenir les collectifs de recherche engagés sur ces enjeux, et faire de la science un levier de transformation face aux grands défis du siècle : changement climatique, érosion de la biodiversité, épuisement des ressources. Le CNRS doit montrer l'exemple en interne et dans ses politiques de recherche.
- **DE RÉELLES AVANCÉES POUR LE HANDICAP** : faire du handicap une réelle priorité : en intégrant ses effets dans les recrutements, concours, évaluations, promotions et primes. Cela suppose des dispositifs spécifiques, transparents et légitimes, fondés sur l'évaluation par les pairs, pour rétablir l'équité face à des parcours rendus plus difficiles par des réalités vécues trop souvent invisibilisées.

Convaincu que le Comité national doit rester un lieu d'expertise scientifique, de débat éclairé et d'engagement pour l'avenir de la recherche publique, je souhaite porter ces combats avec force, exigence et bienveillance.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 30

FRANCK CHATELAI, IPMC

Déclaration de candidature

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

